



CONSEIL COMMUNAL

1072 FOREL (LAVAUUX)

Préavis 02/2016

Révision du Règlement communal sur la distribution de l'eau

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 14 avril 2016 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Monsieur Dominique Légeret

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu le préavis municipal n° 02/2016,
Où le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'approuver le nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau et de fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement ;
- d'abroger le Règlement du 9 février 2009 et l'annexe « taxes » du 26 septembre 2011.

Ainsi délibéré en séance du 14 avril 2016.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Dominique Légeret

Président

Line Pabst

Secrétaire

